

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 518 promulguant à la Côte Française des Somalis la loi n° 51-586 du 23 mai 1951 relative à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale dans les Territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer.

n° 518

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
25 mai 1951

Numéro JO  
n° 5 du 01/06/1951

Date du numéro  
1 juin 1951

### VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est promulguée à la Côte Française des Somalis la loi n° 51-586 du 23 mai 1951, relative à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale dans les Territoires du Ministère de la France d'Outre-Mer. Art. 2.— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Par délégation :Le Secrétaire Général, p. i. Signé: R. LEMOYNE.